



COMMANDE DE VINS AU PROFIT DE CUISEAUX PAYS DES PEINTRES

INFORMATIONS PRATIQUES

• Bon de commande

Vous le téléchargez en pj, sur le site de l'association (Onglet pratique/comment nous aider) ou dans le catalogue lui-même. Ensuite vous le remplissez directement mais en téléchargeant sur l'ordinateur, les calculs se font automatiquement y compris pour le montant total.

Une fois terminé, avec la mention de vos coordonnées en bas à droite du Bon, vous imprimez le document ou vous l'envoyez par mail à Henry. **Mais, de toute façon, il faudra lui envoyer votre chèque par la poste pour valider la commande.**

• Règlement

Vous rédigez un chèque correspondant à l'ordre de « **Domaines et Villages** » (**et non pas à l'ordre d'Henry Belmont**) avec le montant total de votre commande.

Le bon de commande numérique peut être envoyé **par mail à henry.de.monflin@gmail.com** au plus tard le **le mercredi 19 avril** à 22H et le chèque d'un montant correspondant doit être posté **au plus tard le mercredi 19 avril** à :

Henry Belmont, Opération 2C2P Cuiseaux, Monflin, 71330 DEVROUZE.

Votre chèque ne sera tiré qu'à partir du **vendredi 12 mai**, date de la livraison (lire ci-dessous). Dans le cas, très exceptionnel et fort peu probable, où il y aurait des « manquants » le chèque vous est rendu et vous rédigez un nouveau chèque correspondant aux quantités effectivement livrées et enlevées.

• Enlèvement

Les cartons seront livrés et enlevables le **vendredi 12 mai** entre 10h et 12h à :

Parc de l'Hôtel Nayme à Cuiseaux (71480) chez Gilles et Jeanne de Courtivron.

Entrée et parking par le champ de foire à Cuiseaux .

En cas de difficulté pour vous libérer le 12 mai, une solution est possible en prenant contact avec H. Belmont.

En cas d'empêchement de dernière minute pour cet enlèvement, appeler au 06 80 33 33 97

• Livraison possible dans toute la France à certaines conditions

Une livraison groupée en dehors de Cuiseaux et franco de port est possible si la commande est livrée en un seul lieu aux conditions suivantes :

- si elle est supérieure à 1 000€ pour des lieux à moins de 450 km de Nuits St Georges
- dans tout le reste de la France si la commande est supérieure à 2 000€.

Bien évidemment ces montants sont élevés mais ils sont atteignables si vous vous regroupez avec des parents ou amis à proximité de votre domicile

Pour les professionnels (commerçants, restaurateurs, collectivités etc...) une facture sera envoyée.

Pour toute question pratique vous pouvez joindre Henry Belmont, prioritairement par mail : henry.de.monflin@gmail.com. **ou sinon au 06 01 97 42 75**